

Objet: demandes d'amélioration  
la Voie Verte Castres-Lautrec-Réalmon

Monsieur Esclassan,

Encore bravo pour les itinéraires vélo créés par le Département du Tarn, et pour votre propre travail.

J'ai parcouru le dimanche 23 Mars 2003 la Voie Verte du Sentier du train entre Castres et Réalmon, et notamment le nouveau tronçon qui venait d'être réalisé entre Lautrec et Labouratié. J'ai constaté certaines imperfections, qui pourraient facilement être corrigées.

D'ailleurs vous avez peut-être déjà procédé à des modifications, que je ne connais pas car je ne suis pas revenu sur cette voie.

Je vous transmets une liste de propositions d'amélioration, en espérant qu'elle vous sera utile.

**Premier tronçon : De Castres à Lautrec :**

C'est toujours aussi réussi. Le revêtement a bien tenu. Le sable fin est bien roulant, il est peu raviné. Bravo ! Les intersections sont bien sécurisées, les barrières sont pratiques pour les cyclistes, les chevaux sont interdits sur les 6 premiers kilomètres.

Par contre aucune amélioration n'a été apportée sur ce tronçon : les points d'eau sont toujours limités à deux. Cf. il n'y a pas de point d'eau au pied de Lautrec, alors que cet endroit, situé à 15km du départ, justifierait une création de halte avec point d'eau.

Et, il n'y a toujours pas de jalonnement directionnel et de balisage touristique indiquant la localisation et la distance des sites et villages proches : ainsi au pied de Lautrec il serait utile d'indiquer le chemin d'accès au village, les choses à visiter, et les services disponibles dans le village (bars, restaurants, tables de pique-nique).

**Deuxième tronçon : de Lautrec à Réalmon :**

Bravo d'avoir aménagé ces 11km supplémentaires, avec les mêmes caractéristiques : belle largeur, carrefours bien sécurisés, traitement paysager...

Bravo aussi au parcours d'interprétation de la faune, de la flore et du paysage, créé au pied de Lautrec.

Par contre le revêtement est de qualité très inférieure à celui du premier tronçon : la couche de sable fin est beaucoup plus épaisse (3 ou 5 cm), avec par endroits des zones avec 10cm de sable, donnant un faible confort de roulement pour les cyclistes... On se demande si le cahier des charges pour les entreprises était le même pour les deux tronçons : le travail est moins bien fait dans ce tronçon : sable trop grossier ? damage insuffisant ?

Il serait utile de faire améliorer ce revêtement, par exemple par un damage supplémentaire sur ces 11kms, l'ajout de sable très fin servant de liant, ou toute solution technique appropriée (je ne suis pas technicien).

Autre difficulté, les barrières posées rendent le passage des cyclistes très difficile, car les barres sont trop longues (pieds espacés de 3,20m), et ne laissent qu'un passage très étroit à une seule extrémité (50cm), au sol mauvais (ballast).

Cet équipement, sans doute conçu pour laisser passer les engins, est inadapté. Il serait souhaitable que le Conseil Général fasse modifier ces barrières : raccourcir l'espace entre les piliers des barrières de 1 mètre, raccourcir la barre, avec création d'un passage bien propre de chaque côté de 1m de large minimum (si nécessaire un pied amovible pour laisser passer les engins).

Et nous espérons que, pour les futurs tronçons, les barrières créées seront adaptées. Il suffirait, par exemple, de faire les mêmes que sur le tronçon Castres-Lautrec.

Enfin, j'ai constaté le 23 Mars plusieurs zones avec des dégradations importantes dues au passage de chevaux, ayant galopé sur la Voie verte. Cela est regrettable, car le revêtement, déjà de qualité très moyenne, va rapidement se trouver très dégradé. Cela entraînera soit un inconfort pour les cyclistes, et une baisse de fréquentation, soit des travaux périodiques d'entretien, très coûteux.

Il serait souhaitable de trouver des solutions, pour empêcher qu'une minorité d'utilisateurs dégrade un équipement collectif. Par exemple en exigeant des cavaliers de marcher au pas, (panneaux), ou en aménageant un bas-côté en herbe qui leur serait réservé.

Enfin, nous espérons que, lorsque l'ensemble du parcours Albi-Castres aura été réalisé, le Conseil Général pourra créer des aménagements complémentaires utiles pour le confort des usagers, et pour qu'ils visitent les villages voisins :

- Un jalonnement des distances ;
- Un jalonnement des sites et villages à proximité (services) ;
- Plusieurs haltes, avec tables de pique-nique, information, parking auto, parking vélo, point d'eau, sanitaires, cabine de téléphone (par exemple aux deux extrémités, au pied de Lautrec, vers Labouratié, ...).

Ces remarques et demandes d'amélioration ont pour but de vous transmettre un avis d'utilisateur, sans doute partagé par d'autres utilisateurs cyclistes.

Nous espérons que vous serez sensible à notre démarche, qui se veut constructive, et prendrez en compte ces demandes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Esclassan, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Julien SAVARY

Délégué Régional de l'AF3V, Vice-Président de l'Association Vélo